



**LERC RESEARCH  
PAPER SERIES**

**LES « NOUVEAUX MIGRANTS »  
ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI AU LIBAN**

By  
**DR. SUZANNE MENHEM**

**LERC-RPS 1/2016  
December 2016**



Editor:  
Guita Hourani, Ph.D.

Archival and Research Support:  
Ms. Liliane Haddad, B.A.  
Ms. Jasmin Lilian Diab, B.A.

Consulting Board:  
Professor Maan Bou-Saber, Ph.D.  
Ghazi Asmar, Ph.D.  
Eugene Sensenig, Ph.D.



## Author's Biography

Dr. Suzanne Menhem holds a Ph.D. in Social Sciences (Demography, Sociology, & Anthropology) with sub-specialty in migration studies from the University of Poitiers (Migrinter) in France. She has been a Research Associate with the Lebanese Emigration Research Center (LERC) at Notre Dame University- Louaize (NDU) in Lebanon since 2007, Member of Migrinter International Migration and Interethnic-Relations CNRS (UMR 7301) since 2004, Member of Fahamu Refugee Program since 2014, Member of the International Association of Sociology since 2014, and a Member of the Lebanese Association of Sociology since 2014. She is currently an Assistant Professor of Master Research and Master professional (Demography, Sociology, Human Resources) at the Institute of Social Sciences-Branch 2 of the Lebanese University in Rabieh, Lebanon. Dr. Menhem is a researcher and an independent consultant with experience in social science research particularly as it relates to emigration, immigration and refugees. She is an expert in field survey management and implementation; she has managed several field surveys. She also organized and participated in several research projects, conferences, workshops and training programs.

## Acknowledgement

I wish to personally thank Dr. Guitta Hourani, Director of LERC, for giving me the opportunity to publish my paper with LERC Research Paper Series. I am grateful to members of the immigrant labor communities for their cooperation and to the many people who provided comments on earlier version of this publication.

## Copyright 2016, Suzanne Menhem ©

All rights reserved. This text may be downloaded only for personal research purposes. This text may not be stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without the prior permission of the publisher. Requests should be addressed to [lerc@ndu.edu.lb](mailto:lerc@ndu.edu.lb).

## Citation

Suzanne Menhem, "Les « nouveaux migrants » et le marché de l'emploi au Liban," LERC Migration Research Paper Series N0. 1/2016 [ISSN 2221-3333], The Lebanese Emigration Research Center (LERC), Faculty of Law and Political Science (FLPS), Notre Dame University – Louaize (NDU), Lebanon, December 2016, <http://www.ndu.edu.lb/lerc/researchpaperseries/Les%20Nouveaux%20Migrants-Menhem-LERC-RPS-September%202016.pdf>

## Disclaimer

Opinions expressed in this paper are those of the author and do not necessarily reflect views of the Lebanese Emigration Research Center (LERC), Faculty of Law and Political Science (FLPS), Notre Dame University – Louaize (NDU), Lebanon.

The author(s) that worked on this study have made every effort to ensure that the information contained in this publication is reliable, but make no guarantee of accuracy or completeness and do not accept any liability for any inexactness



# LES « NOUVEAUX MIGRANTS » ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI AU LIBAN

By  
**DR. SUZANNE MENHEM**

## Résumé :

Le Liban se définit comme un pays d'émigration et d'immigration. Cet article se propose d'étudier les nouveaux migrants au Liban. Il vise à mettre en lumière les formes et les implications de la place croissante de ces nouveaux migrants sur le marché de l'emploi libanais, que l'on peut caractériser par un phénomène d'ethnicisation de certains secteurs d'activité.

Il s'agit de croiser une sociologie des circulations migratoires et des brassages humains dont les effets sociologiques restent encore à explorer. La question de départ peu étudiée est celle de l'immigration vers le Liban qui s'inscrit dans un projet collectif d'étudier le besoin de cette main-d'œuvre étrangère sur le marché du travail Libanais. Il s'agit également d'évaluer l'impact de la présence de cette main d'œuvre sur la société libanaise qui se traduit par la coexistence de populations d'origines ethniques diverses, et de reconstituer les conditions de vie et les pratiques culturelles et cultuelles de ces nouveaux migrants.

Nous optons pour la méthodologie essentiellement qualitative et quantitative: Le travail de terrain mobilisera les ressources méthodologiques propres à la sociologie et à l'ethnographie.

Mots clés : Immigration, nouveau migrant, ethnicisation, marché de l'emploi, conditions de vie, pratiques culturelles et cultuelles.

## Abstract:

Lebanon is defined as a country of emigration and immigration. This article aims to study the new migrants to the Lebanon. It aims at highlighting the forms and the implications of the growing status of these new migrants on the Lebanese Labour market, which can be characterized as a phenomenon of ethnicization of certain sectors.

This is about crossing sociology of migration and circular migration mingling with the sociological effects remains to be explored. The main question is little studied on Immigration to Lebanon, part of a joint project to study the need for this foreign labor in the Lebanese labor market. It is also assessing the impact of the of this labour force on the Lebanese society that results in the coexistence of populations of different ethnic origins and rebuild livelihoods and cultural practices and worship (religious) of these new migrants.

We opt for the essentially qualitative and quantitative methodology: Field work will involve methodological resources specific to sociology and ethnography.

**Keywords:** Immigration, new migrant, ethnicization, labor market, living conditions, cultural and worship practices.



## Acronyms

Ipsos: Un institut de sondages français et une société internationale de marketing d'opinion

L.L: Livres Libanaises

OIT: Organisation Internationale du Travail

ONG: Organisations Non Gouvernementales

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

## Table of Contents

*Acronyms*

*Introduction*

*Que savons-nous des migrants étrangers au Liban : Une revue de la Littérature*

*Le gouvernement Libanais et les migrants*

*Options méthodologiques*

*Les résultats de l'enquête*

*Les nouveaux migrants et le marché du travail Libanais*

*Une étude comparative sur 4 groupes de migrants (Indiens, Sri lankais, Éthiopiens, et Philippins)*

*Témoignages*

*Le cas de Margherita une histoire banale parmi tant d'autres*

*Besoins d'argent et conditions de travail difficiles*

*Analyse*

*Conclusion*

*Références Bibliographiques*



## INTRODUCTION

La main-d'œuvre étrangère objet de cet article peut se définir comme étant composée de migrants temporaires. Poussés par l'extrême pauvreté qui règne dans leur pays, des travailleurs immigreront chaque année dans les pays arabes afin de gagner suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de leur famille restée au pays.

Depuis la fin de la guerre libanaise (1990), l'arrivée d'une main-d'œuvre étrangère afro-asiatique est devenue d'autant plus importante au Liban, qu'une bonne partie était en situation irrégulière. Cependant, le Liban occupe aujourd'hui une place singulière en Méditerranée, région caractérisée par des flux migratoires et des brassages humains dont les effets du point de vue sociologique restent encore à analyser. Long-temps terre d'émigration, le Liban est, à son tour, devenu terre d'immigration<sup>1</sup>.

En effet, si ce pays a donné naissance à l'une des « diasporas » les plus importantes de la région, et que les départs de ressortissants libanais se poursuivent à un rythme soutenu, il accueille aujourd'hui une population étrangère de plus en plus nombreuse. Le Liban compte de nos jours plusieurs centaines de milliers d'étrangers et les dimensions historiques et sociologiques de ce phénomène sont telles, qu'il convient de les comprendre et d'en prendre la mesure.

Si la question de l'émigration libanaise a été largement traitée dans de récents travaux, celle de l'immigration vers le Liban est encore très peu étudiée<sup>2</sup>. Cette dernière est rarement analysée sous l'angle social, économique et culturel.

Avant la guerre civile, le Liban avait connu la présence d'une main-d'œuvre étrangère abondante en provenance des pays arabes (Syrie, Palestine, Egypte, Soudan...). Depuis les années 1990, l'immigration provient notamment du Sri Lanka, de l'Inde, des Philippines et d'Éthiopie. Dans le passé, près de 800 000 étrangers sont employés dans le secteur tertiaire, en particulier des femmes venues du Sri Lanka, des Philippines, de l'Inde et d'Éthiopie. En même temps, le nombre de migrants arabes s'est réduit pour des raisons autant politiques qu'économiques. Nous établissons une distinction entre les migrants réguliers, entrés officiellement et autorisés à vivre légalement sur le territoire, et les « irréguliers » qui se sont introduits de façon illégale au Liban. Selon le gouvernement Libanais, on comptait en 2003 « 80 000 Sri Lankais, 30 000 Philippins, 29 000 Éthiopiens et 10 000 ressortissants d'autres pays »<sup>3</sup>. Les chiffres statistiques évoluent en 2012, « 12 527 Sri Lankais, 29 049 Philippins, 34 653 Éthiopiens, 24 000 Bangladais, 11 579 Népalais, 3 470 Malgaches et 5 283 ressortissants d'autres pays »<sup>4</sup>. De nos jours en 2015, nous comptons, « 7 894 Sri Lankais, 19 415 Philippins, 45 587 Éthiopiens, 33 337 Bangladais, 2 320 579 Népalais, 1 136 Malgaches, 6 487 Indiens et 6 510 ressortissants d'autres pays »<sup>5</sup>. Ces migrants non qualifiés constituent une main-d'œuvre bon marché souvent illégale et confrontée à des conditions de vie et de travail difficiles, pour un salaire généralement inférieur au salaire mensuel minimum<sup>6</sup>.

En 2015, le Ministère du travail recensait quelques 148 860 permis de travail délivrés pour les migrants<sup>7</sup>, entrés légalement sur le territoire libanais, dont 60 814 permis sont attribués pour la première fois et 80 046 renouvelés. Le Ministère du travail ne fournit de données précises quant au nombre et au sexe des migrants. « L'immigration féminine est devenue une composante importante, liée essentiellement à l'emploi domestique<sup>8</sup> ». Leur nombre augmente d'une année à l'autre à un rythme de 7 à 1% entre 2007 et 2015 : les services du Ministère ont ainsi constaté une hausse de plus de 30% du nombre de permis de travail octroyés pour ces nationalités. En tout, on doit donc compter approximativement 225 000 domestiques étrangères au Liban. Ces chiffres sont considérables, si on les compare à la population active libanaise, estimée en 2007 à 1,4 million de personnes par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) : les employées de maison représentent entre 10 et 15% de la main d'œuvre nationale libanaise.

La répartition des travaux des migrants en tant qu'ouvriers se répartie comme suit : dans le bâtiment, dans l'entretien et le nettoyage dans les stations-service, les hôpitaux. Quant aux femmes, elles sont généralement employées comme domestiques.

On a proposé une approche du processus migratoire au Liban. Nous présentons dans un premier moment le bilan critique des travaux sur la littérature consacrés aux migrants essentiellement des travaux académiques, des rapports publiés par les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les documentaires et de la presse écrite et nos choix et nos démarches méthodologiques. Dans un deuxième temps, nous présentons les résultats de notre enquête.

<sup>1</sup> Nous entendons par « immigration » deux sortes d'immigration, une durable qui est faite de personnes venant s'installer (dans le cas du Liban, qui ont fuit des contextes politiques défavorables, arméniens, puis syriens et égyptiens fuyant le régime totalitaire), et une temporaire, de travail (Syriens, puis travailleurs venant de plus loin comme les migrants afro-asiatique).

<sup>2</sup> Nous pouvons nous référer par exemple aux travaux de Ray Jureidini (2003) « L'échec de la protection de l'Etat : les domestiques étrangers au Liban » in Revue Européenne des Migrations Internationales, 19(3), à ceux de John Chalcraft (2005) « Syrian Migrant Workers in Lebanon: The limits of transnational integration, communitarian solidarity, and popular agency », Sixth Mediterranean Social and Political Research Meeting, Montecatini Terme, 16 – 20 March, ou à ceux de Mohamed Kamel Doraï et Olivier Clochard (2006) « Les réfugiés non Palestiniens au Liban, aux frontières de l'asile », volume 3, n°2 .

<sup>3</sup> Selon les statistiques officielles du Ministère du Travail en 2003.

<sup>4</sup> Selon les statistiques officielles du Ministère du Travail en 2013.

<sup>5</sup> Selon les statistiques officielles du Ministère du Travail en 2016.

<sup>6</sup> Le salaire mensuel minimum a été fixé à 675.000 LL (450 dollars). Le décret sur le réajustement des salaires a été publié dans le Journal officiel au Liban en 2012.

<sup>7</sup> Source Ministère du Travail 2016.

<sup>8</sup> Doraï Kamel, Hily Marie Antoinette, (2015), Liban, in SIMON Gildas, (Dictionnaire des Migrations Internationales), Armand Colin, Paris.



## Que savons-nous des migrants étrangers au Liban : Une revue de la Littérature.

Les migrants présents au Liban ont des statuts juridiques différents : réfugiés, travailleurs temporaires, sans cartes de séjour et ou permis de travail, légaux et illégaux. Il est difficile de faire un comptage précis de ces migrants. Il est important de décrire leur train de vie au quotidien et les nouvelles transformations au niveau de leurs conditions de vie et leur intégration dans la société libanaise.

Plus de 110<sup>9</sup> nationalités (1 500 000 personnes) sont présentes sur le territoire libanais, soit le tiers de la population en 2008<sup>10</sup>. Doraï et Clochard estiment pour leur part qu'un quart de la population active serait composée de travailleurs migrants, toutes nationalités confondues, soit un total estimé approximativement à 700 000 personnes<sup>11</sup>.

Jusqu'à tout récemment, il y avait peu d'études sur les migrants et particulièrement sur les migrations de travail et les « nouveaux venus<sup>12</sup> au Liban ». D'une manière générale les travaux scientifiques et les rapports fournis par les ONG qui s'intéressent aux conditions de vie des travailleurs migrants, qu'il s'agisse des ouvriers ou des domestiques, sont rares. Toutefois, depuis 2000 des études académiques ont commencé à s'intéresser au sujet. La littérature existante concerne quasi exclusivement les réfugiés tels que le cas des Palestiniens et des réfugiés non palestiniens traités par Kamel Doraï<sup>13</sup>...

Parmi les travaux académiques, citons les travaux de Ray Jureidini<sup>14</sup> qui est le premier à avoir largement travaillé sur la question ; Ces travaux-là présentent une vue d'ensemble de la migration des domestiques au Moyen-Orient de 1970 jusqu'à nos jours.

Par ailleurs Mc Murray s'est intéressé au cas des domestiques dans le Moyen-Orient en général et au cas du Liban en particulier. Il a estimé qu'en 1999 que « plus que 170 000 femmes Sri Lankaises travaillent comme domestiques au Liban<sup>15</sup> ».

Par sa part, Michael Young<sup>16</sup> examine les conditions des migrants au Liban, leurs rôles, leurs problèmes, leurs réseaux, et leur avenir.

L'article de Lina Abou Habib<sup>17</sup> sur les employés et les abus commis contre les domestiques Sri Lankaises au Liban (the use and abuse of female domestic workers from Sri Lanka in Lebanon), montre qu'il est très difficile de tracer l'histoire des flux migratoires du Sri Lanka ou d'autres pays Africains.

Concernant les migrations internationales, Marie-Antoinette Hily s'intéresse aux expériences de la co-présence des migrants<sup>18</sup>. Elle décrit les activités des migrants et s'interroge sur la notion de quartier : à partir de l'exemple de la banlieue beyrouthine, dans le cadre d'une réflexion théorique et de recherches de terrain récentes sur la présence des migrants dans la ville dans le cadre de circulations transnationales et de migrations de Transit. Elle observe les pratiques des « nouveaux venus » et leurs usages du quartier. Elle décrit la vie sociale des « nouveaux venus » qui vivent dans la précarité, la peur et l'incertitude.

Dans un autre article (écrit conjointement avec Agnès Deboulet), Hily décrit les situations migratoires qui sans être généralisables n'en sont pas moins exemplaires de la place de cette main-d'œuvre immigrée. Hily et Deboulet montrent que depuis une dizaine d'années, les migrants ont fait leur entrée sur le marché du travail et tentent de s'inscrire, pour nombre d'entre eux, dans un « milieu » aux identités multiples et conflictuelles, dans des quartiers périphériques où il est plus facile de trouver un logement. Elles s'appuient sur des enquêtes de terrain menées dans la banlieue de Bourj-Hammoud à l'Est de Beyrouth et dans les quartiers sud de Jnah et d'Ouzai<sup>19</sup>.

Julien Bret affirme qu'au Liban « les carrières migratoires sont très significativement liées à la division entre travailleurs arabes et non arabes et à la division sexuée du travail ». Il étudie « l'expérience des travailleurs non arabes au Liban, Asiatiques et Africains, qui s'inscrivent dans le cadre des mouvements migratoires liés à la constitution de la rente pétrolière dans les pays arabes et à sa transformation en capital<sup>20</sup> ».

Plusieurs rapports relatifs à la présence et la protection de ces étrangers au Liban, ont été publiés par les ONG, les associations caritatives et des ordres religieux. Signalons notamment les travaux de l'Organisation Internatio-

<sup>9</sup> Source Sûreté Générale en 2008.

<sup>10</sup> Plus qu'un tiers avant le retrait syrien, les chiffres sont estimés en augmentation.

<sup>11</sup> Doraï Kamel, et Clochard Olivier (2006), Non Palestinian Refuges in Lebanon From Asylum Seekers to Illegal Migrants «Les réfugiés non Palestiniens au Liban, aux frontières de l'asile», in De Bel-Air Françoise (Migration et politique au Moyen Orient, IFPO, Beyrouth, p.127-143).

<sup>12</sup> Dans la littérature on attribue l'apparition du terme des nouveaux venus à l'auteur Marie-Antoinette Hily qui a travaillé sur le thème.

<sup>13</sup> Doraï Kamel et Clochard Olivier, Op.Cit.p.129.

<sup>14</sup> Jureidini, Op Cit. p.95.

<sup>15</sup> Mc Murray, David, Recent trends in Middle Eastern Migration, Middle East Report Summer 1999 p.17.

<sup>16</sup> Young Michael (2000) Migrant Workers in Lebanon, Lebanese NGO Forum, Beyrouth, p.7.

<sup>17</sup> Abu-Habib, Lina, The use and abuse of female domestic workers from Sri Lanka in Lebanon, dans Gender et Development, Female domestics Workers in Lebanon, p.52.

<sup>18</sup> Hily et Berthomière, 2006, Décrire les migrations internationales, les expériences de la co-présence, Revue Européenne des Migrations Internationales, volume 22, n° 3, p 67-82.

<sup>19</sup> Deboulet, Agnès, Hily, Marie-Antoinette, Les migrants de Beyrouth, Emplois à bon marché et zones refuges, Echo Géo, Numéro 8 | 2009 : mars 2009 / mai 2009, <http://echogeo.revues.org/index10944.html>.

<sup>20</sup> Bret, Julien (2007), Circulations transnationales et travail disqualifié au Moyen Orient. Les travailleurs non arabes au Liban, Hommes et Migrations, n° 1266, p.96-107.



nale du Travail (OIT)<sup>21</sup> en 2006, des Franciscains<sup>22</sup>, de Caritas migrant<sup>23</sup>, du centre afro-asiatique, de Kafa et du Danish Refugee Council<sup>24</sup>.

Plusieurs propositions sont faites dans les rapports publiés par les Nations Unies<sup>25</sup> et l'OIT. Pour améliorer les conditions de travail de ces migrants, l'OIT a poussé le gouvernement Libanais à mettre en place un comité chargé de rédiger un projet de loi afin d'unifier les contrats de travail, d'annuler le régime de garant et d'établir des fiches de paie uniformisées et légalisées.

Plus récemment, une étude<sup>26</sup> préparée par IPSOS en 2008 pour Caritas sur les Droits des travailleurs étrangers au Liban, explore les problèmes des migrants et de modifier l'étude faite par Caritas sur les migrants au Liban.

Les nombreux articles publiés par la presse écrite libanaise ont attiré l'attention des médias audiovisuelles. En effet, les journaux libanais attirent souvent l'attention du public sur le sort des travailleurs migrants abusés par leurs employeurs. Les médias peuvent jouer un rôle important dans la sensibilisation au droit des travailleurs à des conditions de travail décentes.

Parmi les reportages portant sur les domestiques au Liban, nous citons le film réalisé en 2006 par Carol Mansour sur les femmes Sri Lankaises, Maid in Lebanon (être domestique au Liban).

En 2007, Dominique Torrès<sup>27</sup>, réalise un documentaire sur la situation des domestiques au Liban. Le reportage met le phénomène et la réalité aux images de la maltraitance de ces travailleuses migrantes.

L'apport de notre recherche se situe dans une enquête<sup>28</sup> approfondie sur les nouveaux migrants au Liban travaillant dans différents secteurs, sur les conditions de vie et de ménage. La société évolue, les étrangers aussi. Il y a de moins en moins d'immigrés, mais de plus en plus de travailleurs d'origine étrangère. La réalité de l'immigration au Liban, n'est pas celle des années 80 et 90. C'est sans doute dans les quartiers populaires et pauvres qu'on pourra plus visiblement les observer dans toute leur situation et surtout les formes de certaines activités, dans les moments conviviaux, entre les différentes communautés. Nous avons présenté le rôle des ambassades et des associations caritatives dans la protection de la main d'œuvre étrangère et l'aide aux migrants. Aucune loi ne couvre les droits des travailleurs étrangers au Liban. Les ambassades, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les institutions religieuses sont les seules garantes des droits de ces migrants. Elles se déclinent en différentes structures d'accueil, lieux de convivialité pour ces travailleurs.

L'implication des ambassades, du gouvernement et des ONG dans l'organisation et la gestion de l'immigration nous a conduits à nous interroger sur les politiques publiques liées à ce phénomène, tout en pensant l'avenir des immigrés au Liban à la lumière de ces actions.

Un groupe de migrant particulièrement démunie accepte des salaires de misère ; pour ce groupe, il faut travailler énormément pour pouvoir venir en aide à leurs parents restés dans le pays d'origine. Ils font donc un travail non déclaré et mal payé dans des conditions difficiles.

Ainsi cette immigration n'est pas seulement une migration de travail mais aussi d'investissement et de transfert très important en devises étrangères en dollars.

## LE GOUVERNEMENT LIBANAIS ET LES MIGRANTS :

Si le phénomène migratoire est devenu une donnée fondamentale de la mondialisation, l'un des défis majeurs qui se pose est de garantir une protection adéquate des travailleurs migrants.

Le gouvernement Libanais est le premier responsable de la main-d'œuvre étrangère. Il doit préserver son droit et promulguer une loi pour la protection et la défense des Droits des travailleurs étrangers, car le pays a besoin de cette main d'œuvre qui exerce des tâches que les libanais refusent de faire.

<sup>21</sup> International Labor Organization (2006), The Awareness raising workshop on the situation of migrant domestic workers in Lebanon Geneva: UN.

<sup>22</sup> Quelle protection pour les migrants au Liban, Franciscains, [www.fransiscaninternational.org/letters/liban.doc](http://www.fransiscaninternational.org/letters/liban.doc).

<sup>23</sup> Rapport sur une campagne sur les domestiques migrantes au Liban, publié par Caritas Migrant, UNIFEM, Ministère du Travail, Beyrouth 28-30 Novembre 2005.

<sup>24</sup> Abdulrahim Sawzan (2010), Kafa (enough) Violence and Exploitation, Servant, Daughter, or Employee. A pilot study on the Attitudes of Lebanese Employers towards Migrant Domestic Workers, 40p.

<sup>25</sup> Rapport sur la situation des travailleurs migrants au Liban, " Situation of migrants Workers in Lebanon Working Group on contemporary Forms of Slavery" Franciscans International, A Non Governmental Organization at the United Nations. 28th session, 16-20, June, 2003.

<sup>26</sup> IPSOS (2008), Migrant Workers Right, prepared for Caritas. IPSOS Mena-Dekwaneh.

<sup>27</sup> La fondatrice du Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM) en 1994.

<sup>28</sup> Enquête personnelle réalisée en 2007-2010.





Malheureusement, au Liban il n'existe pas de syndicat pour les travailleurs étrangers et domestiques<sup>29</sup>. Pourquoi ne pas suivre l'exemple de certains pays développés (France, États-Unis, Belgique...) et fonder un syndicat pour protéger les droits de cette main-d'œuvre étrangère ? Ils ne sont que des migrants poussés par la misère et l'espoir de gagner une poignée de dollars. Les conditions de vie de centaines de milliers de migrants afro-asiatiques sont très difficiles car ils sont employés dans des conditions de forte exploitation.

Pour rendre compte de ce contexte nous présentons ci-dessous la méthodologie de cet article.

## OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES :

Toute recherche qui se consacre au Liban se heurte, inévitablement à la difficulté d'obtenir des données fiables en raison de la guerre (1975-1990), mais également en raison de l'absence de recensements<sup>30</sup> récents, ou de données statistiques et démographiques fiables<sup>31</sup>.

L'exploration du terrain au Liban nous a permis d'établir des relations de confiance avec les migrants. Nous avons cherché une place auprès des migrants pour pouvoir acquérir leur confiance, accéder aux informations que nous cherchons.

Le travail de terrain a mobilisé les démarches méthodologiques propres à la sociologie et à l'ethnographie : enquêtes par questionnaire, entretiens semi-directifs avec les employeurs et les travailleurs migrants, observation sur les lieux de rencontres, participation aux fêtes et cérémonies. Les localités que nous avons sélectionnées pour l'enquête sont celles où les migrants sont particulièrement « visibles » et tout particulièrement dans le grand Beyrouth et ses banlieues: Dora (Bourj Hammoud, banlieue Nord), Barbir, marché du Dimanche (Sin el fil « banlieue » Est de Beyrouth), Hamra (rue centrale de Beyrouth Ouest) et Antélias (Banlieue Nord).

L'objectif de l'enquête de terrain est de recueillir des informations qui ne sont pas dans les statistiques. Deux démarches sont adoptées : l'une qualitative et l'autre quantitative. La première est caractérisée par son caractère exploratoire. Elle a été utilisée pour l'étude de l'inconnu sur l'immigration au Liban. Elle se fonde sur l'interrogation des individus, l'analyse de leurs discours et de leurs comportements. La deuxième démarche est quantitative qui caractérise les statistiques dans cette étude.

Les mutations qui se sont produites et qui persistent nous paraissent un phénomène délicat à saisir en terme de migration internationale. Il s'agit d'évaluer l'impact de la présence de cette main-d'œuvre étrangère qui se définit par une caractéristique très significative des migrations : la coexistence de populations d'origines ethniques diverses et les transformations que ces migrants entraînent, dans la société d'accueil libanaise, surtout sur le marché de l'emploi libanais.

La migration devient de plus en plus un phénomène important et complexe au Liban ; il s'agit de l'arrivée massive de nouveaux migrants : le rôle et la place qu'occupent ces derniers, la relation entre segmentation et ethnicisation sur le marché du travail et le nouveau type d'interaction avec la population dans la société d'accueil (leur visibilité et leur invisibilité). Les migrants sont actuellement un élément de la structure sociale dans le pays. Les Libanais ont pu s'appuyer sur ce personnel de maisons et d'ouvriers pour cela, leur présence a renforcé l'ethnicisation de la fonction d'employée de maison et des ouvriers. Suite à ces mutations observées sur l'immigration au Liban, la situation problématique actuelle nécessite alors une étude approfondie sur l'ethnicisation du marché de l'emploi pour comprendre les conditions de la mobilité des nouveaux migrants et leur présence sur le marché de l'emploi.

L'utilisation du terme ethnicisation concerne la présence de migrants d'une grande diversité d'origine sur le marché de l'emploi libanais. Les Sri lankais, les Népalais, les Philippins, les Éthiopiens, les Bangladais sont dans le service domestique, tandis que les Syriens travaillent dans le secteur de la construction et de l'agriculture. Nous constatons donc, dans certains métiers une concentration de certaines nationalités. Cette ethnicisation est également de plus en plus sexuée. On trouve en effet les femmes dans les services domestiques, de nettoyage, de soin des familles, d'entretien des maisons, de garde des personnes âgées... et les hommes dans la construction, le gardiennage...

Il s'agit de s'interroger sur l'évolution observable sur le marché de l'emploi libanais et sur la restitution de l'ethnicisation des relations du travail aux regards des incertitudes qui s'imposent aux travailleurs étrangers. La présence et l'embauche des nouveaux migrants de même origine sont un phénomène très important au Liban. Ce phénomène est-il une réponse à la pénurie de la main-d'œuvre et ou au manque d'attractivité du secteur (conditions de travail, salaires...), ou encore sur la précarité (ou la stabilité) de l'emploi occupé.

<sup>29</sup> Reste à mentionner que lors de la réalisation de l'étude, il n'y avait pas un syndicat au Liban pour les travailleurs domestiques. La création du nouveau syndicat des travailleurs domestiques et des agents de nettoyage date du Dimanche 25 Janvier 2015. Mais ce syndicat compte sur la prééminence des traités internationaux pour exister au Liban, malgré les réticences du ministère du Travail à le reconnaître. Il pourrait s'appuyer sur les conventions internationales, relatives au travail et à la liberté syndicale.

<sup>30</sup> Il faut rappeler l'absence de recensement général de population au Liban depuis 1932 qui entretient le flou quant à l'importance respective des communautés qui résident sur son sol jusqu'à aujourd'hui.

<sup>31</sup> Outre les publications régulières de l'Administration Centrale de la Statistique qui ne présentent que des données sélectives et partielles, seules les administrations concernées (Ministère de l'Intérieur, Ministère du Travail, Sûreté Générale) délivrent des statistiques difficilement comparables et peu abondantes.



L'arrivée massive de main d'œuvre étrangère sur le marché de l'emploi entraîne une forme de dumping social sur le marché de l'emploi, car on retrouve cette population active de plus en plus souvent dans des métiers de services. L'ethnicisation au sens d'une répartition des emplois en fonction de l'origine nationale est un fait d'observation que nous cherchons à analyser. L'ethnicisation du travail retentit sur la société. À titre d'exemple, on a des emplois réservés aux employées de maison de nationalités étrangères comme les Sri-lankaises, les Philippines, les Éthiopiennes, que les Libanaises n'ont pratiquement jamais exercés, car les conditions de travail et la rémunération sont trop précaires.

Quels facteurs permettent de comprendre comment le Liban, pays qui connaît toujours une forte émigration, soit également un pays qui accueille une immigration croissante ? Qu'est ce qui fait que ce dernier attire les étrangers de diverses nationalités ?

Pour répondre à ces questions, nous avons enquêté sur quatre groupes : Les Sri Lankais, les Indiens, les Phillipins et les Éthiopiens. Nous proposons les démarches méthodologiques qui s'inscrivent dans la sociologie et l'ethnographie et qui sont essentiellement qualitatives à savoir : 1. Recenser des études, recherches, et divers écrits qui ont pu être faits sur ce sujet.

2. Dresser une typologie des professions concernées.

3. Réaliser une série d'entretiens avec des responsables des organisations gouvernementales et non gouvernementales et avec des migrants.

Dans cet article, la notion d'ethnicisation est donc utilisée en tant qu'outil conceptuel permettant la description et l'analyse des modes de présence des populations migrantes sur le marché de l'emploi, à partir d'une démarche prenant en compte différentes échelles.

Pour appréhender la migration des travailleurs étrangers au Liban, il faut sélectionner les lieux privilégiés où ils se rencontrent comme les marchés, les places où se déroulent les cérémonies festives et religieuses telles que: Dora (Bourj Hammoud), Nahr Ibrahim, Sid El Boucherieh, Kaslik, Barbir, Hamra, Achrafieh, ... Nos enquêtes sur le terrain mettent en avant les caractéristiques spécifiques de l'immigration comme l'hétérogénéité des provenances et la diversité des activités. Nous avons profité des rassemblements des migrants le weekend, notamment les dimanches, les jours de messes et de fêtes, pour pouvoir mener à bien notre étude. Rappelons que nos enquêtes ont été menées sur plusieurs espaces de présence et de rencontre de ces migrants, comme les églises lors des messes, les espaces festifs, les marchés, les boutiques de produits alimentaires, de musiques ou les salons de coiffure, les lieux de résidences des migrants et les lieux de travail de ces derniers.

Il apparaissait essentiel en effet d'appréhender comment les migrants s'engagent, se réunissent, travaillent et échangent ensemble dans différentes situations. Nous avons pour cela réalisé d'abord une enquête par questionnaire. Puis, pour aller plus loin quant aux données recueillies lors de l'enquête par questionnaire, nous avons choisi de mener une série d'entretiens avec différents migrants des quatre communautés précitées pour mieux comprendre les réalités de cette présence. N'oublions pas que la majorité des femmes migrantes travaillent comme domestiques, et que la plupart d'entre elles résident sur place et ne sont donc disponibles que les jours fériés. En revanche, les femmes en free lance<sup>32</sup> sont plus disponibles<sup>33</sup>. Notre enquête a donc été rythmée par les facteurs temps et lieux, autrement dit, par les jours de disponibilité des migrants.

Nous avons construit notre échantillon qui est réparti sur 152 personnes dont un nombre assez élevé de femmes, étant donné que la majorité des migrants afro-asiatique sont des femmes au Liban, selon les chiffres avancés par le Ministère du travail seul organisme réhabilité à livrer des permis de travail.

## LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE :

Les résultats de l'enquête mettent en relief les différentes expériences et les parcours migratoires des enquêtés suite aux différents itinéraires et leur installation. En d'autres termes, on va parler de leurs arrivées au Liban (comment ils arrivent au Liban par quel moyen, le lien avec le pays d'origine, les allers retours dans le pays d'origine, leur mode de vie au Liban et enfin leurs projets futurs au Liban ou à l'étranger ou le retour dans le pays d'origine.

Dans un premier temps, nous observons les nouveaux migrants sur le marché du travail Libanais.

Dans un second temps, nous observons les migrants en faisant une comparaison sur la situation entre ces quatre communautés (indienne, sri lankaise, éthiopienne et philippine) afin d'analyser le lien entre ces dernières. Il ressortira les caractéristiques personnelles des migrants ainsi que leurs parcours migratoires. Les pratiques culturelles de la main-d'œuvre étrangère se traduisent par les coutumes et les traditions des immigrés telles que l'art

<sup>32</sup> Les femmes en free lance sont employées à l'heure (environ 5 dollars = 8000 L.L par heure) par différents employeurs.

<sup>33</sup> Les premiers jours de terrain n'étaient pas faciles. Toutefois durant les enquêtes ou les entretiens, il était parfois difficile d'avoir les informations soit par manque de disponibilité ou de méfiance des enquêteurs mais avec notre présence régulière sur le terrain lors des différentes cérémonies les enquêteurs nous ont reconnu.



culinaire, les cérémonies, les liens sociaux, les pratiques religieuses.

## LES NOUVEAUX MIGRANTS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL LIBANAIS

Nous posons le problème des conséquences de l'immigration sur le marché du travail libanais. Nous mettons l'accent sur le rapprochement entre l'impact du phénomène migratoire sur les modes d'organisation du marché de l'emploi, la concentration des travailleurs immigrés dans certaines branches et l'évolution des activités professionnelles des immigrés.

Le marché de l'emploi au Liban se caractérise par un surnombre de candidats pour les métiers qualifiés et une pénurie de main d'œuvre pour les métiers non qualifiés, que la main d'œuvre-étrangère vient pallier. Après avoir situé la migration dans son cadre sociologique et dans son contexte historique, nous avons rapporté la question à l'ethnicisation puisque se trouve sur le marché de l'emploi libanais des immigrés dont l'origine détermine souvent le métier qu'ils exercent. Les Sri-Lankais, les Philippins, les Éthiopiens réalisent souvent des travaux domestiques, tandis que les Indiens travaillent fréquemment dans la construction, l'agriculture ou l'industrie. Nous constatons donc dans certains métiers une concentration de certaines nationalités.

Par ailleurs, on remarque outre l'ethnicisation du marché de l'emploi libanais, sa sexuation. 67.7% des femmes de notre échantillon sont, en effet, majoritaires dans les services domestiques et d'aide à la personne réparties comme suit : 40.1% comme domestique avec contrat et 27.6% domestique en Freelance ; quant aux hommes, 3.9% se retrouvent plutôt dans le bâtiment, 9.2% dans le gardiennage, 11.2% dans le service de nettoyage, 2.6% dans le commerce ainsi que 5.2% dans d'autres activités considérées comme masculines.

Il s'agit de s'interroger sur l'évolution observable dans le marché de l'emploi libanais et sur les effets de l'ethnicisation des relations de travail aux regards des incertitudes qui s'imposent aux travailleurs étrangers ; la présence et l'embauche des nouveaux migrants de même origine sont un phénomène très important au Liban. Ce phénomène est-il une réponse à la pénurie de main-d'œuvre et ou au manque d'attractivité du secteur (conditions de travail, salaires, etc.) ou encore à la stabilité et à la précarité de l'emploi occupé ?

Les emplois des travailleurs étrangers sont souvent caractérisés par les conditions de travail extrêmement difficiles : 67.7% domestiques de nos enquêtés se plaignent du nombre d'heures de travail très élevé et du caractère pénible et fatigant des tâches, 64.5% de nos enquêtés ont affirmé des difficultés à cause des retards de la rémunération ou le non-paiement des salaires. Les travailleurs migrants sont aussi confrontés au problème des garants fantômes (kafils).

Nous remarquons également, sur les dix dernières années, une évolution du type d'emploi des « migrantes » et des « migrants »<sup>34</sup> et nous constatons une progression du statut de certains d'entre eux ; au profit d'emplois semi-qualifiés : par exemple, des femmes migrantes travaillent dans les boulangeries, les pâtisseries, les magasins, les salons de coiffure, les chocolateries, etc. Et des hommes travaillent dans des ateliers de mécanique, des imprimeries, des blanchisseries, etc.

Enfin, nous nous sommes attachés à analyser la segmentation du marché du travail au Liban, selon les origines nationales et ethniques.

<sup>34</sup> Remarques tirées des observations faites sur mon terrain dans le cadre de la recherche des travaux de ma thèse intitulée : Les nouveaux immigrés au Liban : vers une ethnicisation du marché de l'emploi, (Menhem 2012).

## UNE ÉTUDE COMPARATIVE SUR 4 GROUPES DE MIGRANTS (INDIENS, SRI LANKAIS, ÉTHIOPiens, ET PHILIPPINS).

En comparant respectivement ces quatre groupes de migrants nous constatons qu'ils partagent plusieurs points communs qui les unissent et les différencient les uns des autres.

### - Les Philippins

**Les Philippins** sont les plus organisés parmi les autres migrants dans le pays. Ils ont organisé plusieurs activités notamment les pratiques religieuses et le sport. De plus, ils entretiennent de très bonnes relations avec leur ambassade. L'ambassade philippine joue un grand rôle protecteur envers ses ressortissants.

En parallèle, les femmes philippines sont les plus demandées par les Libanais sur le marché de l'emploi parce que leur niveau d'instruction est assez élevé puisqu'elles parlent couramment l'anglais et ainsi peuvent enseigner cette langue aux enfants de leurs employeurs.

*Photo 1 : Deux philippines présentent la danse folklorique philippine, au Jardin de Jiitawi à Achrafieh, à l'occasion de la journée des migrants. Cet événement a été organisé par Caritas migrant center et l'association Assabil.*



*Photo 2: Deux équipes de joueuses philippines de Volley Ball au club Rebound à Jdeideh.*





## - Les Sri Lankais

Les Sri lankais étaient les premiers à arriver en masse au Liban que ce soit de manières licite ou illicite. Cette migration a été tacitement encouragée par le gouvernement du Sri Lanka. La majorité des Sri lankais travaillant au Liban appartiennent au sexe féminin. Elles représentent un nombre assez élevé par rapport aux autres ressortissants afro-asiatiques dans le pays. Cependant, à la difficulté des autres groupes précités, leur manque d'organisation les prive de lieux de culte.



**Photo 3: Un groupe de Sri Lankais prie au centre Laksheta à Dora. Ils assistent à la messe du Dimanche célébrée par le père Rizkallah de l'ordre capucin.**

## - Les Indiens

Quant à l'immigration indienne, elle est influencée par la situation démographique et économique difficile en Inde. En effet, la disponibilité du travail et la meilleure rémunération ont favorisé un afflux au Liban. C'est une migration de travailleurs temporaires. Selon l'entretien réalisé avec le consul indien « M. A.KPN.PANT » cette croissance est principalement liée à l'important mouvement migratoire des Indiens et à la demande du marché libanais pour une main-d'œuvre étrangère. Toujours selon le consul indien « le flux des travailleurs indiens au Liban a commencé en masse après les années 1990. La plupart d'entre eux viennent de la région du Penjab au nord-ouest du continent indien. La plus grande partie de cette région vit de l'agriculture. Ces migrants sont de sexe masculin et appartiennent à la communauté des Sikhs. Ils viennent au Liban pour travailler sous contrat dans plusieurs secteurs notamment dans celui de la construction. Leur but principal est de travailler et d'économiser pour ramener au pays le plus d'argent possible<sup>35</sup>».



**Photo 4 : Des Indiens préparant un dessert à l'occasion de la journée du festival indien à Mazraat Yachouh.**

<sup>35</sup> Source : Entretien réalisé avec le Consul indien au Liban en 2008.



## - Les Éthiopiens

Le nombre de migrants éthiopiens (pour l'essentiel des femmes) a augmenté avec la croissance de la pauvreté et ont une caractéristique importante : elles connaissent les valeurs et les coutumes arabes à cause de la Consul éthiopien «M Adam Nurthussen» explique que les Éthiopiennes ne peuvent pas supporter le manque ne demandent rien à leur patron sinon le bon traitement et la non discrimination. En outre, elles ne supportent quittent la maison sans demander leur salaire. Elles ne supportent pas qu'on leur crie dessus, parce qu'elles ne fortes de caractères et respectent les employeurs qui les traitent bien.



*Photo 5 : Des Éthiopiennes célèbrent la fête du Nouvel An avec le prêtre éthiopien venu au Liban pour l'occasion à Ain Aar.*

## TÉMOIGNAGES

### Le cas de Margherita une histoire banale parmi tant d'autres

Margherita, Philippine, est venue travailler au Liban pour financer les études de ses enfants. Elle a contacté une agence à Manille, tenue par un Libanais marié à une Philippine, avec qui elle a signé un contrat : deux ans de travail, 350\$ par mois. Ces démarches coûtent 800\$ pour l'ouverture du dossier, l'obtention du visa et le billet d'avion. Il est impossible d'obtenir un permis de travail libanais en présentant des employeurs potentiels, en réalité des prête-noms, qui s'engagent à raison de dizaines d'employées par personne.

Lorsque Margherita est arrivée au Liban, son passeport a été confisqué par les agents de la Sûreté Générale et transféré directement à l'agence. Après avoir signé son contrat avec ses employeurs, elle se trouve dans des conditions différentes de son pays d'origine : 3 ans de travail avec un salaire de 250\$ par mois. Entre temps, l'employeur avait signé un troisième contrat avec l'agence, à laquelle il a payé 2 000\$ pour Margherita. Ce contrat-là stipule simplement que l'employeur a trois mois pour renvoyer son acquisition, si elle ne lui donne pas satisfaction. Au delà de ce délai, la somme est acquise à l'agence qui perd toute responsabilité. Soucieux de protéger d'autant plus son investissement, il paye aussi le permis de travail et de séjour. L'employeur se voit conseiller par l'agence d'enfermer son employée et de garder son passeport. Margherita travaillait chez une famille bourgeoise à Beyrouth là où la vie sociale y est très active. Elle finira très tard son travail, car elle doit tout nettoyer après le départ des invités. Elle se réveille tôt afin de pouvoir préparer le petit déjeuner des employeurs et de leurs enfants. Elle n'a pas pu tenir ce rythme plus de 3 mois. Elle a pris la fuite pour aller travailler au noir afin de rembourser ses employeurs et de pouvoir récupérer son passeport.

Le cas de Margherita est similaire à celui de milliers de femmes domestiques au Liban. Les histoires de femmes séquestrées et exploitées au Liban sont courantes, mais leur situation s'améliore jour après jour grâce à la pression de quelques associations et ONG. Ce qui est très étrange au Liban, c'est que les femmes qui rentrent en situation légale dans le pays se trouvent tout d'un coup en situation illégale et bloquées. En retirant leur passeport et leur contrat de travail..., elles ne peuvent pas agir. Si elles cessent de payer leur permis de séjour ou si leurs employeurs ne leurs donnent pas leurs passeports, elles se trouvent en situation illégale, et au fil du temps, elles accumulent des permis non renouvelés qu'elles n'ont pas les moyens de régler, et n'ont même plus la possibilité de pouvoir rentrer dans leurs pays d'origine.



## BESOINS D'ARGENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL DIFFICILES

«Je travaille pour aider ma famille. Je ne travaille plus pour l'argent, j'aime beaucoup mes patrons, je n'ai simplement pas envie de les quitter», confie Mell, une domestique philippine employée depuis quinze ans au Liban, dans la famille qui l'emploie. A l'inverse Fatima, est une jeune éthiopienne, pour qui l'aventure libanaise a tourné au cauchemar. Payée irrégulièrement avec un salaire plus maigre que prévu, harcelée par sa patronne, elle s'est échappée de la maison pour trouver refuge chez une amie et elle a changé son statut en *free lancers*.

Le quotidien de la majorité des employées afro-asiatiques au Liban n'est sans doute ni aussi rose ni aussi noir que ces deux histoires le suggèrent.

C'est le plus souvent la pauvreté qui pousse ces migrants à s'expatrier pour se mettre au service de familles libanaises. Ces migrants choisissent ce pays parce qu'il leur est facile de s'intégrer et d'y communiquer et ils sont de toutes les confessions parce qu'ils peuvent y pratiquer librement leur religion. Leurs conditions de travail varient beaucoup. Quant aux horaires de travail, seulement mentionnés comme devant être limités, ils sont en fait laissés à la discrétion de l'employeur de même que la quantité et la nature des tâches, les jours de congé, les quantités et qualité de la nourriture, les contacts avec la famille du pays d'origine et avec les compatriotes. Même si les consuls des pays tentent d'imposer un salaire minimum de 150 \$ par mois, les salaires dépendent entièrement des employeurs et vont de 100 à 500 \$ en fonction de leur degré de satisfaction et de l'ancienneté des employées. Logées, nourries et blanchies par les employeurs qui ont aussi le devoir de faire renouveler leurs papiers chaque année, ces employées de maison devraient pouvoir ainsi économiser une grande partie de leur salaire.

Ces migrants et migrantes espèrent, au bout de quelques années, amasser un petit pécule qui leur permettrait de vivre mieux une fois de retour chez eux. Certains, ont atteint leur objectif. Et ceci est en accord avec les projets, les investissements et les transferts des étrangers vers les pays d'origine.

Nous prenons le cas d'une autre jeune sri Lankaise qui touche un salaire mensuel de 250 \$. Elle a déjà construit deux maisons, assurant ainsi des rentrées régulières à sa famille. Mais la majorité des filles ne sont pas aussi fortunées, n'ayant pas de congé du dimanche, le pouvoir de se reposer durant la journée et de disposer d'une chambre avec salle de bain. Beaucoup se plaignent d'être payées avec retard ou de ne pas être payés par leur employeur. D'autres croulent sous le travail, parfois obligées d'entretenir deux maisons, sans possibilité de se reposer pendant la journée, ni même le dimanche. Certaines ne dorment pas assez ou sont maltraitées, des patronnes n'hésitent pas à les punir, à les frapper ou les gronder pour une raison ou pour une autre. Des patrons vont jusqu'à enfermer leur domestique à la maison de crainte qu'elle prenne la fuite.

**Marta** en fait partie : *Mon contrat était de 150 dollars* affirme-t-elle. *La patronne m'a dit qu'elle n'avait pas d'argent et qu'elle me paierait uniquement 100 dollars par mois. Elle passe son temps à dire que je mange trop et que je ne travaille pas assez. Elle me donne énormément de travail et a menacé de me frapper*, se plaint-elle. En six mois, la jeune femme n'a perçu que trois mois de salaire. Elle a fini par fuir pour se réfugier à Caritas Migrant au Liban, dans l'espoir d'être placée dans une autre famille. Elle sera prise en charge par cet organisme.

La situation des travailleurs migrants est ainsi difficile et précaire, en particulier en ce qui a trait à l'accès à l'emploi et à des conditions d'emploi équitables. Il y a une insuffisance des mesures et des programmes visant à combattre les préjugés propices à la discrimination raciale et à promouvoir la compréhension et l'amitié entre tous, dans les domaines de l'éducation et de la culture.

**Tourounesh** est une jeune éthiopienne. Pour elle, la vie au Liban devient de plus en plus difficile. Et ceci à son avis, vient du manque de respect envers les migrants, des abus qu'ils reçoivent de leurs patrons, surtout le non paiement du salaire ainsi que les cris et les harcèlements.

La grande majorité des migrantes au Liban sont recrutées par le biais des bureaux de placement moyennant une commission payée par l'employeur qui va de 1 500\$ à 2 500\$<sup>36</sup>. La durée du contrat est de deux à trois ans, en fonction du bureau de placement et de la nationalité des migrantes.

Il s'agit aussi d'un néo-esclavage qui est la cause de nombreux problèmes, car certains employeurs agissent comme s'ils étaient propriétaires de leurs domestiques<sup>37</sup>, avec des pratiques comme la confiscation du passeport<sup>38</sup>, la séquestration, les violences morales ou physiques.

Selon le Consul indien, c'est plus souvent la pauvreté qui pousse les étrangers à s'expatrier pour se mettre au service des familles libanaises, ils choisissent ce pays parce qu'il est facile à communiquer avec les Libanais et ils peuvent pratiquer librement leurs croyances religieuses.

<sup>36</sup> Dernière correction des salaires prise par nous même avec un responsable dans un entretien réalisé au sein du Ministère du Travail en 2009.

<sup>37</sup> Répétait M Adam Nurhussen, Consul d'Ethiopie à Beyrouth dans un entretien réalisé par nous même dans le Consulat d'Éthiopie.

<sup>38</sup> Il est aussi une mode de confisquer les passeports dès l'arrivée à l'aéroport de Beyrouth, et il est transmis par les agents de la Sûreté Générale au garant ou aux patrons des travailleurs migrants.



Les heures de travail sont établies à la discrétion de l'employeur de même que la nature et la qualité des tâches. Les salaires varient selon l'ancienneté de l'employée, la qualité de travail et le degré de satisfaction de ses patrons qui ont aussi le devoir de renouveler leurs papiers chaque année.

Ces migrantes espèrent, au bout de quelques années, économiser un peu d'argent pour mieux vivre une fois retournées dans leur pays d'origine. Certaines atteignent leurs objectifs : elles construisent des maisons; assurent des rentrées régulières à leur famille, des études, une meilleure vie, etc.

59.9% migrants trouvent que les Libanais sont racistes. Le sentiment varie en fonction de la durée de leur résidence. D'une façon générale, ce sont les moins intégrés qui se sentent le plus victimes du racisme, ce qui se traduit pour eux à une insatisfaction profonde. Ils sentent l'exclusion, la transformation des modes de vie puis le partage de nouveaux modes de vie.

Les problèmes des domestiques au Liban sont multiples. Nous nous sommes entretenues trois femmes en situation irrégulières dans le centre d'accueil de Caritas migrant « Safe House ». Ces femmes, assises dans la petite salle d'attente, attendent leurs proches qui viendront les visiter. *Pour Giouby et Samanti, leur seul problème était le non paiement des salaires. Elles ont quitté leurs employeurs et sont devenues « fugitives ». Pour Mélissa était les abus de la part du fils de ses employeurs par des violences physiques. Elle était arrivée depuis deux ans et demi au Liban et ne savait pas ce qui l'attendait.*

Les nouvelles données apparues au cours de l'enquête montrant que les nouveaux arrivants malgré leur confrontation aux difficultés administratives, linguistiques, surtout professionnelles et économiques, souhaitent rester au Liban. Des migrants ont la grande liberté de pratiquer leurs traditions et coutumes ; ils peuvent célébrer leurs fêtes religieuses et nationales et participer aux diverses activités de leurs communautés. Et ceci à la différence des autres pays du Moyen Orient. Plus de 68.4% de nos enquêtés participent une fois par semaine aux activités religieuses organisées par leur communauté. 19.1% ont répondu par « Une fois par mois » parce que ces derniers travaillent ou ont d'autres occupations. 8.6% une fois par an parce que ces derniers n'ont pas le droit de sortir de chez eux. Les autres ont répondu aux jours de fêtes officielles comme les fêtes de Noël, de Pâques parce que pour eux aussi leurs employeurs ne leur accordent que ces jours pour les vacances.

Les employeurs embauchent en effet sans problème majeur un personnel extracommunautaire selon le principe hiérarchique suivant : les Asiatiques (les Indiens et les Sri Lankais), ensuite les Africains .

La cohabitation entre les migrants de différentes ethnies ou de différentes régions, est une des nouvelles caractéristiques au Liban. En effet, ces migrants freelances cohabitent ensemble dans des appartements d'une pièce en banlieue. Parmi l'ensemble de nos enquêtés qui ont déclaré qu'ils ont un amant, nous constatons la grande majorité de concubinage est entre les Indiens et les Sri Lankais (37.5%), vu la proximité géographique des deux pays et la ressemblance de plusieurs coutumes, les religions et les traditions des uns et des autres. Ceci pousse ces migrants à vivre ensemble en concubinage surtout qu'au Liban, ils sont privés de leur famille, de leur mari ou de leur épouse ceci les encourage à faire connaissance des autres, surtout de quelqu'un très intime pour passer ensemble les divers moments de la soirée, surtout que certains parmi eux ont des besoins sexuels. Notons que 12.5% des Éthiopiennes choisissent les Égyptiens comme mari ou amant. Un nouveau phénomène apparaît qui se caractérise par le choix des Philippines pour les Égyptiens (5.4%).

Les travailleurs migrants acceptent des salaires très bas qui varient entre 150 dollars et 200 Dollars selon l'ancienneté de l'employé. Dans la présente étude, nous confirmons en grande partie cette réalité qui se présente par de longues journées de travail, des salaires qui ne dépassent pas le salaire minimum pour les uns, l'installation des personnes ou de la famille sur le lieu du travail : 58.6% des migrants de nos enquêtés résident sur le lieu du travail, il s'agit d'abord des femmes employées domestiques à domicile qui représentent l'échantillon. Celle-ci sont « nourries et blanchies ». Si l'employeur ne respecte pas cette condition, l'employé(e) peut porter plainte contre son employeur à la condition qu'elle ait la carte de séjour, le permis de travail et le contrat de travail. Si la plupart de ceux qui habitent sur le lieu de travail sont les domestiques et les concierges, c'est aussi le cas de ceux qui travaillent dans la construction et de certains commerçants. Loger sur le lieu de travail est effectivement moins cher, il leur permet d'augmenter leur épargne, mais ils n'ont pas une indépendance des personnes qui vivent seuls. Rappelons que 40.8% résident dans un local séparé ou dans un appartement indépendant.

La présence de ces nouveaux arrivants qui représentent une main-d'œuvre bon marché a des conséquences économiques importantes.

Les marchands ambulants sont très nombreux sur les marchés, les lieux festifs et devant les lieux de cultes. Ils sont spécialisés dans la vente de plusieurs produits alimentaires et cosmétiques importés ou achetés d'un commerçant libanais.

Les migrants sont venus des milliers, par le biais d'un bureau de recrutement (44.1%), par initiative personnelle (15.1%), travailleurs à la demande d'un ami (21.7%), d'un frère ou d'une sœur (18.4%), simples travailleurs soucieux d'arrondir leurs fins de mois par des rentrées inespérées. Les uns arrivent avec leurs papiers et les autres sont généralement sans papiers, ce qui rend encore la situation plus précaire. Ainsi ces derniers travaillent de longues journées (plus que de 8 heures par jour), sans repos avec des salaires très bas.

## ANALYSE:

Analyser la réussite de ces derniers ou leur échec dans leur bilan d'intégration demande de prendre en compte des normes différentes pour les groupes et les individus.





Les atouts de chaque groupe dans la construction des liens sont très spéciaux. Il existe une certaine solidarité entre les migrants pleins d'espoir dans l'avenir.

Toutes les statistiques et les informations fournies par toutes les sources dans cette recherche au sujet des conditions de vie de ces migrants, témoignent d'une faille sociale, dans la manière avec laquelle la société traite cette population, par une forme de racisme humanitaire considérant en ces migrants comme des êtres inférieurs.

On peut constater que les groupes migrants, malgré leur diversité, partagent souvent des objectifs communs. D'une part, les problèmes quotidiens, et d'autre part, la création et l'expansion de réseaux de pratiques, de circonstances et d'intérêts, peuvent constituer un avantage évident pour les individus impliqués. La création de réseaux, l'échange de points de vue et les schémas de perception et de résolution des problèmes peuvent créer des synergies positives. Ceci leur permet de devenir des acteurs plus forts, qui contribueront plus efficacement au développement par le biais des réseaux transnationaux multidisciplinaires et multilatéraux qui relient les groupes migrants dans les pays d'accueil à des organisations, afin d'œuvrer ensemble pour répondre aux enjeux de migration et de développement. Le flux constant des migrants contribue à l'avancement et au développement socio-économique des pays d'origine et d'accueil.

## CONCLUSION:

D'une manière générale, notre recherche a confirmé l'idée que l'immigration au Liban devient un phénomène social.

En effet, les migrants occupent en grande majorité des emplois non qualifiés, où les horaires de travail ne sont pas codifiés et où la pratique des heures supplémentaires non payés est courante. L'immigration permet d'accroître les gains pour une population qui transfère son épargne. Les migrants sont nombreux dans de petites entreprises qui ne respectent pas la législation du travail, et sont souvent en situation irrégulière, ce qui les rend encore plus dépendants de l'employeur.

Les migrants constituent aussi un réseau de solidarité et d'échanges, comme en témoignent les transferts financiers et les échanges de biens et services entre générations.

L'immigration au Liban est ainsi devenue une réalité sociale et économique et elle alimente de plus en plus les débats sur l'intégration et la diversité, fait nouveau au Liban. En effet, depuis quelque temps, la question de l'immigration figure parmi les priorités du pays, et elle n'est pas sans lien avec le chômage dans la société libanaise. D'un côté, le gouvernement libanais tente d'adopter une stratégie pour limiter le flux des étrangers et de l'autre, le Liban ne peut se passer de la main-d'œuvre étrangère dans de nombreux secteurs. Si aujourd'hui, il n'existe pas au Liban une véritable politique pour organiser la main-d'œuvre étrangère dans le respect des Droits des travailleurs.

Le Liban essaie d'adopter de mesures restrictives de régularisation des arrivées vers le Liban, mais aucune ébauche de politique d'immigration n'est encore à l'ordre du jour, malgré le travail des ONG et les alertes répétées en direction de l'État.

Ces dernières demandent la régularisation des agences de recrutement, le suivi et l'organisation des conditions de travail des migrants, et des mesures de protection en leur faveur.

Au terme de cet article et sans vouloir jouer les Cassandre, il semble bien que les années à venir auront à affronter de nouveaux problèmes liés à l'immigration alors que les professions traditionnelles occupées par les Libanais commencent à être, certes timidement, investies par des migrants qui s'adaptent aux réalités du pays.

## Références Bibliographiques:

ABI SAMRA, Marwan (2010), L'émigration Libanaise et son impact sur l'économie et le développement. Programme des Migrations Internationales, cahiers des Migrations Internationales, n° 105 BIT Genève, p 8-10.

ABDULKARIM, Sawsan (2010), « Servant, Daughter, or Employee », A pilot study on the Attitudes of Lebanese Employers towards Migrant Domestic Workers, Kafa (enough) Violence and Exploitation 40p.

ABELLA, Manolo (2006), « Policies and best practices for management of temporary migration. International symposium on international migration and development », Turin, Italy: United Nations.



- BRET, Julien (2007), « Circulations transnationales et travail disqualifié au Moyen Orient. Les travailleurs non arabes au Liban », *Hommes et Migrations*, n° 1266, p.96-107.
- CARITAS MIGRANT (2005), Rapport sur une campagne sur les domestiques migrantes au Liban, publié par Caritas Migrant, UNIFEM, Ministère du Travail, Beyrouth 28-30 Novembre 2005.
- CHALCRAFT, John (2005), « Syrian Migrant Workers in Lebanon: The limits of transnational integration, communitarian solidarity, and popular agency », Sixth Mediterranean Social and Political Research Meeting, Montecatini Terme, 16 – 20 March.
- CHAUZY, Philippe (2006), Les travailleurs migrants au Liban : victimes oubliés, in *Migration*, Genève, Rapport de l'Organisation Internationale de la migration, Genève, p 4-7, <http://www.iom.int>.
- DE BEL-AIR, Françoise (2006), *Migration et Politiques au Moyen Orient*, Beyrouth, Institut Français du Proche Orient, 218 p.
- DEBOULET, Agnès, HILY, Marie-Antoinette (2009), « Les migrants de Beyrouth », *EchoGéo*, numéro 8, [En Ligne], mis en ligne le 05 Mars 2009, URL : <http://echogeo.revues.org/index10944.html>. Consulté le 18 Mai 2009.
- ERVING, Goffman (1974), *Le sens commun les rites d'interaction*, Paris, les éditions de Minuit.
- DI BARTOLOMEO, Anna, FAKHOURY, Tamirace, PERRIN Delphine (2010), Liban le cadre démographique-économique de la migration, le cadre juridique de la migration, le cadre socio-politique de la migration. Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration (CARIM), European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence, Italy. [French] [http://www.carim.org/public/migrationprofiles/MP\\_Lebanon\\_EN.pdf](http://www.carim.org/public/migrationprofiles/MP_Lebanon_EN.pdf) Consulté le 20 Avril 2014
- DORAÏ, Kamel, CLOCHARD, Olivier (2006), « Non Palestinian Refugees in Lebanon From Asylum Seekers to Illegal Migrants Les réfugiés non Palestiniens au Liban, aux frontières de l'asile », in DE BEL-AIR, Françoise, *Migration et politique au Moyen Orient*, Beyrouth, IFPO, p.127-143.
- GAUR, Seema, PREM, Saxon (undated), *Networks Perpetuating Labor Migration from India to Lebanon: A Comparative Study from the States of Punjab and Tamil Nadu*. <http://iussp2005.princeton.edu/download.aspx?submissionId=52510> Consulté le 20 Mars 2012
- MORENO- FONTES CHNNARTIN, Gloria (2005), *Domestic Workers: Little Protection: for the Underpaid*. International Labour Organization <http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?id=300> Consulté le 23 Janvier 2011
- HILY, Marie-Antoinette, BERTHOMIERE, William (2006), *Décrire les migrations internationales, les expériences de la co-présence*. REMI 2006, volume 22, n°3, p.67-82.
- HILY, Marie-Antoinette (2009), *Migrants dans une banlieue beyrouthine*, Maghreb-Machrek, p.61-70
- HUMPHREY, Mickael (1993), *Migrant workers and refugees. The political Economy of population Movements in the Middle East*, Middle East Report, n° 181, p.2-7
- Human Rights Watch (2008), *Lebanon: Migrant Domestic Workers Dying Every Week*. August 24, 2008. <http://www.hrw.org/en/news/2008/08/24/lebanon-migrant-domestic-workers-dying-every-week> Arabic version - <http://www.hrw.org/en/news/2008/08/24>. Consulté le 23 Mai 2011
- Without Protection How The Lebanese system Fails Migrant Domestic Workers <http://www.hrw.org/en/reports/2010/09/16/without-protection>. Consulté le 23 Mai 2011
- International Labour Organization (ILO) (2008), *Promoting the Rights of Women Migrant Domestic Workers in Arab States: The case of Lebanon*. Issue Brief 1. Beirut: International Labour Organization, Regional Office for the Arab States
- International Labour Organization (ILO) (2004), *Gender and Migration in the Arab states: the case of domestic workers*, edited by Simmel Esim and Monica Smith. ILO, Beirut Regional Office
- JOUNI, Hassan (2008), *Les immigrés illégaux au Liban. Approche juridique*. Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration (CARIM), European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence, Italy. [French] [http://cadmus.eui.eu/dspace/bitstream/1814/10100/1/CARIM\\_AS%26N\\_2008\\_55.pdf](http://cadmus.eui.eu/dspace/bitstream/1814/10100/1/CARIM_AS%26N_2008_55.pdf). Consulté le 10 septembre 2010.



- JUREIDINI, Ray (2003), L'échec de la protection de l'Etat : les domestiques étrangers au Liban, *Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI)*, Volume 19-n°3 p. 95-125.
- JUREIDINI, Ray (2002), « Women Migrant Domestic Workers in Lebanon ». *International Migration Papers 48*. International Migration Programme. Geneva: International Labor Office.
- JUREIDINI, Ray (2009), « In the Shadows of Family life: Toward a History For Domestic Service in Lebanon », *Journal of Middle East Women's Studies*, 5 (3) (Fall 2009): 74-101
- JUREIDINI, Ray, MOUKARBEL, Nayla (2004), « Female Sri Lankan domestic workers in Lebanon: a case of 'contract slavery'? », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30(4) (July): 581-607
- LE HOURÉOT, Fabienne (2007), « Mondes en mouvements, Migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXIe siècle », in JABER, Hana et MÉTRAL France (dir.), *Institut Français du Proche Orient IFPO*, Beyrouth, 2005, 407 p. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée [En ligne]*, 119-120 | novembre 2007, mis en ligne le 27 juillet 2007, consulté le 25 septembre 2012. URL : <http://remmm.revues.org/3941> Consulté le 1 septembre 2010.
- KIWAN, Fadia (2005), *Institution et politique migratoire au Liban*, CARIM-AS (notes d'analyse et de synthèse) 2005/5.
- KIWAN, Fadia (2008), *La migration circulaire au Liban module politique et social*, CARIM note d'analyse et de synthèse, 2008/14.
- LIVING CONDITIONS OF HOUSEHOLDS (2012), *The National Survey Households living conditions*, Central administration of statistics. Administration Centrale de la Statistique.
- LONGHA, Anh N (1999), *Keeping migrant workers in check, The kafala system in the Gulf*, *Middle East Report Summer 1999*, Volume 29, n°2 p.20-22.
- LONGUENESSE, Elisabeth (1985), *Les migrants dans la structure sociale du Golfe*. In *Migrations et Changements sociaux dans l'Orient*. Beyrouth, CERMOC, p.169-213.
- MC DERMOTT, Martin.J. (2010), *Afro-Asian Migrants in Lebanon: Report of the Committee on Pastoral Care of Afro-Asian Migrant Workers (PCAAM)*, 13 July 2010, Beirut-Lebanon.
- MC MURRAY, David (1999), *Recent trends in Middle Eastern Migration*, *Middle East Report (MERIP)*, Volume 29, n°2 p.16- 20.
- Meetings Coverage and Press Releases, United Nations. (2003, March 19). *Convention on protection of rights of migrant workers to enter into force next July [Press Release]*. Retrieved from <http://www.un.org/News/Press/docs/2003/LT4371.doc.htm> Consulté le 20 Mai 2009.
- MENHEM, Suzanne (2009), « Les immigrants au Liban: Un espace de comportement et de liberté » in *Al Mawared*, September 2009: Amnesty International, p22-25.
- MENHEM, Suzanne (2012), « Les nouveaux migrants au Liban vers une ethnicisation du marché de l'emploi », thèse de doctorat. Université du Poitiers (Migrinter).
- MENHEM, Suzanne (2014), « Les nouveaux migrants au Liban vers une ethnicisation du marché de l'emploi », *e-Migrinter*. N°12 (2014).p 86-90.
- OUEIJANE KHOURY, Nada (2000), *L'immigration au Liban : Aspects socio – économiques et incidences identitaires*, Thèse de doctorat, Rabieh-Liban, Paris-France Institut des Sciences Sociales, Section II, & Université René Descartes, Paris V.
- OSCE, IOM, ILO (2006), *Handbook on Establishing Effective Labour Migration Policies in Countries of Origin and Destination*, Vienna.
- Situation of migrants Workers in Lebanon Working Group on contemporary Forms of Slavery (2003) *Franciscans International*, A no Governmental Organization at the United Nations. 28th session, (16-20 June 2003).
- YOUNG, Michael (2000), *Migrant workers in Lebanon*, Lebanese NGO Forum, September 2000. <http://www.inf.org.lb/migrationnetwork/mig1.html>. Consulté le 18 Mai 2009.



## **WEBOGRAPHIE:**

- [www.carimigr@inco.com.lb](http://www.carimigr@inco.com.lb)
- [www.cas.gov.lb](http://www.cas.gov.lb)
- [www.escwa.org.lb](http://www.escwa.org.lb)
- [www.fransiscaninternational.org/letters/liban.doc](http://www.fransiscaninternational.org/letters/liban.doc)
- [www.ilo.org](http://www.ilo.org)
- [http://www.labor.gov.lb/pages.asp?Page\\_ID=136](http://www.labor.gov.lb/pages.asp?Page_ID=136)
- [www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter](http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter)
- <http://remmm.revues.org/6530?id=6530>
- [www.worldbank.org/prospects](http://www.worldbank.org/prospects)
- [www.un.org](http://www.un.org)

## **ENTRETIENS REALISÉS AVEC:**

- Afro Asian Migrant Center (PCAAM): Father Martin Mc Dermott
- Embassy of India
- Embassy of Sri Lanka
- Embassy of Ethiopia
- Embassy of the Republic of the Philippines
- Caritas Migrant: Ms Najla Chahda (Director of Caritas Migrant)
- Ministry Of Labor
- The middle East Council of Churches (MECC): Mrs Seta Hadeshian (Director Unit on Diakonia & Social Justice)
- Simel Esim Gender and Women workers' specialist / ILO Regional Office For Arab States